Eric Besson : “Il y a des quartiers où l’intégration est un échec”

03/08/2010 à 14h41



Chargé de mettre en œuvre les futurs amendements sur la déchéance de la nationalité, Eric Besson a défendu avec force les mesures annoncées par Nicolas Sarkozy la semaine dernière à Grenoble.

“Il faut revenir à l’état de droit qui prévalait avant 1998 : ***la déchéance de la nationalité française pour les auteurs de crimes, français depuis moins de dix ans et dont la condamnation est égale ou supérieure à cinq ans de prison ferme”***, a indiqué le ministre de l’Immigration. Des cas de déchéance qui pourraient, selon le ministre, être élargis *“aux crimes ou tentatives de crimes commis contre les policiers, les gendarmes ou les personnes investies d’une autorité publique”.*

[dailymotion]http://www.dailymotion.com/video/xe8nrb_besson-persiste-et-signe-sur-la-nat_news[/dailymotion]